

Informations sur le service de garde de l'école Notre-Dame

2022-2023

Service de garde Notre-Dame
Responsable : Sophie Astri
581, rue Ouimet
St-Jérôme
Tél: 432-4472 poste 1

Heures d'ouverture:

Matin: de 6h30 à 7h35
Midi préscolaire : de 11h10 à 12h22
Midi primaire : de 11h18 à 12h28
Soir : de 14h49 à 18h00

*Nous sommes ouverts toutes les **journées pédagogiques** prévues au calendrier scolaire sauf les journées pédagogiques en début et fin d'année scolaire. Nous fermons nos portes lors des congés officiels, la période des fêtes (2 semaines) et lors de la semaine de relâche.

Tarifs : Les tarifs sont régis par le ministère.

Tarifs réguliers à 8.95\$ donc, 44.75\$ par semaine.

-Les enfants qui fréquentent le service de garde, au moins 2 périodes par jour (matin, midi, après l'école), **1 jour ou plus par semaine (2 périodes)** peuvent bénéficier de la mesure à 8.95\$ par jour. **Il n'y a pas de places limitées.**

Inscription de façon sporadique :

Les tarifs à l'heure sont :

Matin : 6h30 à 7h35	\$ 3.00
Midi 11h18 à 12h28	\$ 3.00
Soir : 14h49 à 18h00)	\$ 9.00

Les journées pédagogiques : sont à 15.30\$ pour tous. Lorsque des sorties ou activité spéciale sont organisées, d'autres frais s'appliquent. Vous recevrez un courriel et vous devez faire l'inscription à chaque pédagogique. Les journées Pédagogiques non annulées par le parent à la date prévue seront facturées automatiquement.

Dîner : Lors du dîner, les enfants doivent apporter leur lunch froid.

N.B : Les enfants qui dînent au service de garde 5 jours semaine n'ont pas à acquitter les frais de surveillance de dîner de l'école.

Collations : Le service de garde offre gratuitement une collation aux enfants à 15h.

Activités : Plusieurs activités sont organisées au service de garde : bricolages, jeux de gymnase, jeux divers, activités extérieures, expériences, etc.

Inscription : Pour inscrire votre enfant :

- Vous devez remplir la fiche d'inscription, via le portail Mozaïk avant la date butoir. Sinon, vous devez remplir la fiche version pdf ou papier avec la technicienne, ainsi que la réservation de base, autorisation de quitter seul, autorisation administration de médicaments, calendrier garde partagée (s'il y a lieu).
- L'information et les documents doivent être signés avec la technicienne du service de garde,

MÉMO IMPORTANT

Pour tout changement d'horaire ou d'absence de votre enfant, vous devez en informer la technicienne avant 14h le jour même, N'attendez pas à la dernière minute, la sécurité de votre enfant en dépend. Vous pouvez laisser un message en tout temps.

*** Il est obligatoire de sonner à la porte du service de garde le matin pour venir porter votre enfant. Même chose pour l'arrivée le soir.**

***Aucune circulation n'est permise dans le service de garde et l'école.**

***Les frais de garde doivent être payés à chaque semaine. Un retard de plus de deux semaines entraînera un avis de paiement et par la suite une suspension du service de garde jusqu'au paiement complet des frais.**

Merci chers parents de votre habituelle collaboration.

Bienvenue au service de garde de l'école Notre-Dame.

Pour plus d'informations,

Contactez la technicienne du service de garde

Sophie Astri 432-4472 poste 1. astris@cssrdn.gouv.qc.ca